



Réunion du conseil exécutif du 23 au 25 mai 2023

Bureau national, Ottawa (Ontario)

Présences :	Nick Von Schoenberg	Président
	Scott Loder	Vice-président exécutif
	Andrew Worthington	Vice-président régional, région du Pacifique
	Jerry Brodt	Vice-président régional, région des Prairies
	Benoit Vachon	Vice-président régional, région du Saint-Laurent
	Chris Kenny	Vice-président régional, région centrale
	Ian Thomson	Vice-président régional, région de l'Atlantique

23 mai 2023

La séance est ouverte à 9 h 30 (HE).

Rencontre avec la COPA

Mark van Berkel, président et chef de la direction de l'Association canadienne des pilotes et propriétaires d'aéronefs (COPA), et James Ferrier, directeur des opérations aériennes, se joignent au conseil exécutif (CE) de l'Association canadienne du contrôle du trafic aérien (ACCTA) afin de discuter des aspects de l'aviation qui touchent à la fois les contrôleurs et la COPA. La discussion est ouverte et franche, et les participants expriment leurs inquiétudes quant aux restrictions résultant de l'état des effectifs à NAV CANADA et aux répercussions de celles-ci sur les activités de leurs membres. Parmi les sujets particulièrement importants abordés durant la discussion figurent les conséquences de cette situation sur les écoles de pilotage, car les restrictions imposées à la formation au pilotage et leurs incidences négatives sur le flot de pilotes dans le système de formation, ce qui nuit ensuite au recrutement de ces derniers par les grandes compagnies aériennes, sont une priorité et un motif de préoccupation.

En outre, on évoque l'absence de publication d'avis aux aviateurs (NOTAM) sur la fermeture d'aérodromes et les implications pour la sécurité, car les pilotes s'attendent à recevoir toute l'information nécessaire pour planifier leurs vols. Cela pourrait être lourd de conséquences si un pilote ayant prévu de se rendre à un aérodrome découvrait en y arrivant qu'il était fermé ou, pire encore, que l'aérodrome de décollage l'était également. La publication des avis aux aviateurs pourrait régler ce problème.

Approbation du procès-verbal de la réunion précédente du conseil exécutif

On fait la lecture du procès-verbal de la réunion précédente du conseil exécutif et on convient de l'adopter.

Sur proposition de Jerry Brodt, appuyée par Ian Thomson

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Budget du comité organisateur du congrès

Le comité organisateur du congrès de 2025 à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) a demandé si le montant alloué à l'organisation de l'événement serait augmenté. Le conseil exécutif discute de cette possibilité et ne rejette pas l'idée, puisque le montant est le même depuis 2010. Cependant, il estime qu'il est peut-être trop tôt pour décider d'une augmentation éventuelle tant qu'un budget préliminaire n'a pas été présenté.

Le vice-président exécutif (VPE) Scott Loder dit avoir déjà discuté de cela avec le comité en février 2023 et lui avoir alors donné la même réponse. Il a aussi demandé aux membres du comité d'établir un budget préliminaire afin qu'il puisse être présenté au CE. La prochaine réunion du bureau national et du comité organisateur est prévue en septembre. Le budget doit y être présenté au VPE, qui en discutera avec les autres membres du CE afin de déterminer la nécessité et la pertinence d'accroître le budget alloué à l'organisation de l'événement.

Rétribution de l'ACCTA pour couvrir des quarts de travail

Le CE convient qu'il est prioritaire de mieux soutenir les sections locales. L'un des moyens d'y parvenir serait pour l'Association de payer une rétribution aux membres des exécutifs de section durant des quarts de travail afin qu'ils disposent de temps pour se consacrer au règlement de problèmes au sein de leur unité. Le montant de la rétribution à payer pourrait dépendre de l'ampleur de la tâche à accomplir dans chaque section locale. Par exemple, les ACC comptant un plus grand nombre de membres, leurs exécutifs ont généralement plus de travail à faire; ils pourraient donc avoir besoin d'une rétribution pour un plus grand nombre de quarts de travail. On estime que la meilleure solution est de confier au VPE la tâche de former un groupe de travail chargé d'évaluer et de recommander au CE quelques options justes et équitables. Le projet devrait être achevé au début de l'automne.

Bilan de l'assemblée générale spéciale

Plusieurs des unités qui ont participé à l'assemblée générale spéciale ont presque épuisé les fonds de leur section pour rétribuer le travail des membres qui les y représentaient. Le VPE de l'ACCTA élabore actuellement une solution afin de rembourser, dans la mesure du possible, les fonds versés et d'atténuer le fardeau financier de plusieurs unités.

Communications de l'ACCTA

Le CE se penche sur la désorganisation interne qui caractérise la gestion actuelle des communications et sur la manière dont le processus pourrait être amélioré. Le problème réside dans le fait que les communications sont publiées dans la précipitation; le CE décide que les communications destinées aux membres doivent désormais être envoyées aux VPR pour examen final avant midi le jour de leur diffusion et que le moment de leur publication est fixé à 16 h (HE). Ce processus devrait permettre de vérifier soigneusement tous les documents afin d'y rectifier d'éventuelles inexactitudes avant la diffusion des communications aux membres.

L'agent de communications de l'ACCTA se joint aux membres du conseil exécutif afin de leur fournir un aperçu des tâches et des initiatives entreprises par le service des communications. Le CE est également informé de l'état d'avancement du nouveau site Web, y compris des nouvelles troupes de bienvenue qui pourront dorénavant être consultées en ligne seulement, ainsi que de l'application pour téléphone en développement. La façon dont les vice-présidents régionaux organisent les séances d'orientation destinées aux nouveaux membres est également revue afin d'en assurer l'uniformité.

Visite de Mark Cooper

Le CE accueille le vice-président, et chef des technologies et de l'information de NAV CANADA pour une discussion franche sur les plans actuels et futurs en matière de technologie qui auront une

incidence sur les membres. M. Cooper donne un aperçu des défis et des limites de l'équipement opérationnel actuel et des avantages qu'une nouvelle plateforme procurera à l'exploitation. Il a également souligné l'importance de la redondance et de la réalisation de tests avant la mise en œuvre.

Le CE informe M. Cooper que l'Association ne s'oppose pas à la technologie, car c'est la voie de l'avenir, mais qu'elle souhaite que ses membres participent, en tant qu'experts du contrôle de la circulation aérienne, à l'élaboration de cette technologie afin de créer le meilleur produit final possible. Cela serait dans l'intérêt des membres et de la Société. M. Cooper se montre réceptif à cette manière de procéder qui lui semble porteuse.

La séance est levée à 16 h 45 (HE).

24 mai 2023

La séance est ouverte à 9 h 30 (HE).

Siège de l'Association

Étant donné le changement de personnel et le départ récent de l'adjointe aux finances, le VPE fait le point sur les fonctions du personnel actuel jusqu'à ce que d'autres dispositions soient prises pour remédier à la situation. Le VPE enverra une liste de ces tâches aux VPR afin qu'ils sachent qui contacter au besoin. Il est évident que ces responsabilités doivent être mieux définies et que les processus doivent être renforcés afin que ces tâches soient réalisées plus systématiquement et plus efficacement au bureau national. Le VPE insistera davantage sur ce point avec le personnel du bureau.

On évoque quelques solutions pour faciliter les choses, notamment :

1. Il faudrait délaissier la formule de travail hybride et faire en sorte que tout le personnel de bureau travaille à plein temps au bureau national;
2. Il importe de sensibiliser le personnel du bureau au fait qu'il doit assister non seulement le président et le vice-président, mais aussi les vice-présidents régionaux;
3. Les VPR doivent suggérer d'autres pistes de réflexion pour accroître l'efficacité du bureau national.

Assemblée générale annuelle

La séance de l'assemblée générale annuelle de 2022-2023 de l'ACCTA est ouverte à 10 h 01 (HE).

Veillez lire le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle ci-joint.

La séance de l'assemblée générale annuelle de l'ACCTA est levée à 10 h 27 (HE).

Classification

Le système de classification actuel pose de nombreux problèmes, qu'il importe d'aborder et de résoudre dès que possible. Depuis la mise en place du système actuel, la tour de Toronto est réputée ne pas cadrer dans le système; le CE accorde une grande importance à la résolution de ce problème. Une lettre d'entente est en cours d'élaboration afin de rectifier la sous-évaluation de la tour de Toronto jusqu'à ce qu'un nouveau système de classification permanent soit mis au point. Le CE examine cette lettre et discute de changements qui pourraient survenir dans un avenir proche. Il s'interroge également sur l'effet qu'une telle entente pourrait avoir sur l'ACC en raison des « liens » entre celui-ci et la tour.

Budget

Le budget actuel et les coûts prévus en fin d'exercice sont présentés au CE. En outre, la proposition de budget qui doit être examinée par la Commission de surveillance à la mi-juin est également soumise à l'examen du CE afin qu'on puisse déterminer si des modifications s'avèrent nécessaires.

Au cours de la discussion, on mentionne que la formation offerte aux membres en avril a été très appréciée et que les membres aimeraient que d'autres formations soient proposées. Le CE discute alors de la possibilité de créer à cette fin un fonds de réserve pour des formations. Le VPE est chargé d'en discuter avec la Commission de surveillance et le comptable afin de déterminer la meilleure façon de procéder.

Le CE est également informé des changements à venir dans les processus relatifs à la comptabilité et au remboursement des notes de frais. L'ACCTA passera du logiciel de comptabilité Sage 50 à QuickBooks Online et utilisera un système pour la gestion des notes de frais (SAP Concur) afin d'automatiser une grande partie des processus comptables dans un souci de simplicité d'utilisation et de transparence accrue.

La séance est levée à 16 h 04 (HE).

25 mai 2023

La séance est ouverte à 10 h 34 (HE).

Le point sur la stratégie de l'ACCTA

On a déjà discuté de la mise au point de processus afin de mieux outiller le personnel de bureau de façon à ce qu'il puisse appuyer le CE dans ses fonctions. Lors de ces discussions, on a constaté que les relations avec la Société étaient de plus en plus amicales, mais qu'il restait encore du travail à faire. On a déjà demandé la tenue d'une consultation patronale-syndicale (CPS) nationale, mais il n'a pas encore été possible de s'entendre sur les dates. La Société doit montrer une volonté plus ferme d'organiser régulièrement des CPS.

En ce qui concerne Unifor, les appels sont plus réguliers et ils doivent le rester. Il faut exploiter davantage l'influence d'Unifor afin de disposer d'un plus grand nombre de leviers pour les efforts de lobbying de l'Association. Ces leviers prennent de l'importance avec le temps.

Les réunions internationales sont importantes pour l'ACCTA, car nombre d'entre elles servent à l'orientation des politiques; l'Association doit y participer afin de faire entendre ses idées et de veiller à ce que ses intérêts soient pris en compte. Cette participation est importante pour l'avenir des membres de l'ACCTA.

L'ACCTA a renoué ses liens avec l'IFATCA et pris part au congrès annuel qui s'est tenu en Jamaïque au début du mois. À cette occasion, l'ACCTA a présenté un document de travail pour répondre aux inquiétudes soulevées par certains aspects financiers relatifs à la manière dont l'organisation est dirigée. L'ACCTA a présenté sa candidature pour siéger au Constitution and Administration Committee (CAC) ainsi qu'au Technical and Operational Committee (TOC); l'Association a été élue à ces deux sièges. Le VPR Jerry Brodt représentera l'Association au CAC; le CE doit encore trouver un représentant qualifié pour siéger au TOC. Ces deux sièges constituent des atouts précieux pour l'Association. L'ACCTA envisage en outre de devenir membre d'un groupe de travail de l'OACI.

Rencontres et congrès internationaux

Une liste de rencontres et de congrès internationaux susceptibles d'être utiles à l'ACCTA est dressée; le CE devra discuter de l'intérêt de chacun et de la personne la mieux placée pour participer aux événements auxquels l'Association participera. La décision de participer ou non à un événement tiendra compte des coûts associés à celui-ci.

Nouvelle structure de NAV CANADA

Vu la récente restructuration de la hiérarchie de gestion à NAV CANADA, il sera important de discuter avec la Société afin de définir et de savoir clairement quels gestionnaires sont responsables des différents portefeuilles et à quel gestionnaire les VPR doivent s'adresser dans différentes circonstances. Les VPR sont invités à prendre contact avec les gestionnaires afin d'organiser régulièrement des réunions et de favoriser des échanges et des communications régulières permettant de rester au fait de l'actualité de la Société. Les vice-présidents régionaux mentionnent qu'ils ont déjà planifié des réunions.

Fermeture d'unités pour cause de manque d'effectifs

Certains gestionnaires ont indiqué que la circulation est le critère qui sert à déterminer s'il est obligatoire de prendre une pause, et non le nombre d'heures en poste. Une ATMD doit être publiée à ce sujet prochainement. Le CE juge nécessaire de créer, à l'intention des membres, une liste ou un document, sous la forme d'un exposé de position, pour détailler ce que les membres sont en droit de faire pour préserver leur licence. On fait remarquer que, si une nouvelle convention collective n'est pas conclue avant l'été, la Société risque de percevoir toute forme de directive du bureau national comme un moyen de pression.

Le point sur les griefs

M. Karty Singh se joint aux membres du CE et fait le point sur l'ensemble des griefs et causes d'arbitrage en cours. On note qu'il est urgent de résoudre les cas impliquant des reports multiples.

Négociation collective — prochaines étapes

Dans les négociations avec la Société, on est maintenant rendu à régler des détails. Le CE discute des prochaines étapes possibles; après de nouveaux pourparlers entre l'ACCTA et NAV CANADA, le conseil pourra déterminer si la position de la Société a suffisamment évolué afin de justifier la tenue ou non de nouvelles discussions en juin.

Heures supplémentaires obligatoires — quarts de 12 heures

NAV CANADA ne peut pas mettre des quarts de 12 heures à l'horaire des membres puisque l'établissement d'horaires à partir de quarts de durée variable n'est pas permis. Les membres peuvent, de leur propre gré, travailler 12 heures, mais cela ne peut être prévu à leur horaire par la Société. La Société peut prolonger jusqu'à 12 heures la durée du quart de travail des membres seulement si ces derniers sont déjà en poste; cela est autorisé puisque les membres offrent des services essentiels et que la Société peut soulever un argument juridique pour justifier cette prolongation par la nécessité de maintenir le niveau de service.

La séance à huis clos débute à 15 h 49 (HE).

La séance à huis clos se termine à 15 h 53 (HE).

Questions d'ordre médical

À de nombreux endroits, l'accès à un médecin, particulièrement dans un bref délai, demeure un problème. Le CE discute de solutions de rechange, comme retenir les services d'un « médecin de l'ACCTA » ou d'un autre praticien disponible pour produire un certificat de maladie s'il est nécessaire d'en fournir un à la Société. On explore la possibilité de faire appel à un médecin-examineur de l'aviation civile retraité.

Accommodement pour des raisons médicales : il est inacceptable que des membres bénéficient d'arrangements pendant de longues périodes; les accommodements offerts pour de courtes périodes sont acceptables, car ils sont généralement censés aider les membres à résoudre un problème à court terme.

La séance est levée à 16 h 03 (HE).